

**CONSEIL MUNICIPAL
DE LANGESSE**

Compte – rendu - Séance ordinaire du 26 octobre 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-six octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Mme Nadège CORCELLE, Maire.

Date de la convocation : 15 octobre 2020

Présents: MMES, MM, Nadège CORCELLE, Alice CORCELLE, Marie LOSKOFF, Céline BOURSIER, Philippe COLMADIN, Francis ESNAULT et Cyrille PRESSOIR.

Secrétaire de séance : Mme Alice CORCELLE

Madame le Maire demande l'approbation ou non du compte-rendu de la dernière séance de conseil municipal. Le compte-rendu de la réunion du 9 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

Les délibérations suivantes ont été approuvées :

- ✓ **Rapport d'activité 2019 de la Communauté des Communes Giennes**
- ✓ **Rapport assainissement 2019 de la Communauté des Communes Giennes**
- ✓ **Pacte de gouvernance de la Communauté des Communes Giennes**
- ✓ **Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2019 - SIAEP Boismorand - Les Choux - Langesse**
- ✓ **Indemnités pour les élections à l'adjoint administratif**
- ✓ **Désignation de délégués au Comité de bassin du Puiseaux/Vernisson :**
 - **Titulaire** : M. Pressoir Cyrille → **Suppléant** : M. Esnault Francis
- ✓ **Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de l'aide aux communes à faible population pour le projet de création d'une réserve incendie**
- ✓ **Convention en vue de constituer une servitude d'intérêt public pour la création d'une réserve incendie sur une propriété privée**
- ✓ **Formation des élus**

QUESTIONS DIVERSES

- ↪ Aménagement de l'accès au cimetière : les pilasses ont été remplacées, le portail est en cours de fabrication et l'installation prévue mi-novembre
- ↪ Point sur l'arrêt de la cour administrative d'appel de Nantes
- ↪ Situation sur la téléphonie et les frais de télécommunications
- ↪ Obligation aux établissements recevant du public de s'équiper d'un défibrillateur
- ↪ M. Esnault signale qu'un chêne situé le long de la route de Les Choux menace de tomber ; prévenir le propriétaire concerné du danger en cas de chute sur la voie

La séance est levée à 20h20.

Le Maire,
Nadège CORCELLE

